

M. MacINNIS: Ce n'est pas la première fois qu'on porte à mon attention la conduite de M. Chase. Lorsque les employés de la National Steel Car Company ont demandé au ministère du Travail d'établir un conseil d'arbitrage, M. Chase a été envoyé à Hamilton soit par le ministère du Travail, soit par le ministère des Munitions et Approvisionnements, et les ouvriers avaient l'impression qu'il venait leur annoncer la formation de ce conseil. Toutefois, à son arrivée là-bas, il a déclaré aux employés qu'ils ne pourraient obtenir un conseil d'arbitrage et que même s'ils en obtenaient un, le décret du conseil C.P. 7440 empêcherait ce dernier de rendre une sentence. Voilà ce que m'ont déclaré les représentants des employés de la National Steel Car Company. Si le ministre est au courant des discussions qui ont eu lieu lorsque le Congrès des métiers et du travail s'est réuni à Vancouver en septembre dernier, il connaît tout aussi bien que moi les déclarations faites au sujet de l'attitude de M. Chase quant aux salaires payés dans les chantiers maritimes. Il est temps, je crois, que le ministre du Travail mette M. Chase à la raison.

L'hon. M. McLARTY: Je puis assurer à l'honorable député que M. Chase n'a pas été envoyé à Hamilton par le ministère du Travail. J'ignore quelles déclarations il a faites, mais s'il a dit que les ouvriers ne pourraient obtenir un conseil d'arbitrage il s'est certainement trompé, car ils ont effectivement un tel conseil. Je ne sais ce qu'il a déclaré à Hamilton et j'ignore aussi l'objet de sa visite. Je puis assurer à l'honorable député qu'il n'a pas été envoyé par le ministère du Travail.

M. GILLIS: Puis-je demander au ministre quel poste occupe M. Chase, d'où il vient, comment il a pu entrer au ministère en qualité de représentant des ouvriers, et qui l'a recommandé? Ses actes n'ont pas été de nature à servir les intérêts des ouvriers syndiqués.

L'hon. M. McLARTY: On ne peut guère s'attendre que je dise qui a recommandé la nomination de M. Chase à ce poste, lequel relève aucunement de moi. Il était, je crois, membre d'un syndicat d'employés de chemins de fer.

Une VOIX: Celui des mécaniciens de locomotives.

L'hon. M. McLARTY: Je n'en suis pas sûr, mais il faisait partie d'un groupement de ce genre. Lors de la création de la commission des approvisionnements de guerre, il est venu à Ottawa et tout en ne faisant pas partie de la commission, il s'est occupé des

[L'hon. M. McLarty.]

relations entre patrons et ouvriers. J'ignore ses antécédents, et je ne connais pas d'avantage les recommandations qui ont pu être faites en sa faveur.

M. COLDWELL: Les ouvriers syndiqués ne l'ont pas recommandé comme leur représentant auprès du Gouvernement. Voilà ce qui ressort, je crois, de la discussion.

L'hon. M. McLARTY: Autant que je sache, c'est exact.

(Le crédit est adopté.)

(Rapport est fait des résolutions qui sont lues pour la 2e fois et adoptées.)

VOIES ET MOYENS

La Chambre se forme en comité des voies et moyens sous la présidence de M. Vien.

L'hon. M. ILSLEY propose:

La Chambre décide que, pour assurer les subsides accordés à Sa Majesté pour le service public durant l'année financière se terminant le 31 mars 1941, la somme de \$78,744,584.32 soit prélevée sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait du projet de résolution, qui est lu pour la 2e fois et adopté. L'honorable M. Ilsley demande à déposer le bill n° 57 accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1941.

La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1ère fois et la 2e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Vien, passe à l'examen des articles.

(L'article 1 est adopté.)

Sur l'article 2:

M. DOUGLAS (Weyburn): Nous n'avons pas d'exemplaires du bill. Il s'agit des 78 millions, n'est-ce pas?

L'hon. M. ILSLEY: Oui.

(L'article est adopté.)

L'article 3 est adopté.

L'annexe est adoptée.

Rapport est fait du bill.

L'hon. M. ILSLEY: propose la 3e lecture du bill:

—A propos de cette motion, je tiens à remercier les honorables députés de la bonne collaboration qu'ils m'ont accordée en adoptant avec autant de rapidité les crédits supplémentaires, ce soir.

M. CASTLEDEN: Je signale au ministre que les membres de la Fédération du commonwealth coopératif l'appuient entièrement dans l'étude de ces crédits.